

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt et un, le quinze avril, le conseil communautaire s'est réuni à Cambrai (Nord), salle du Marché Couvert, sur la convocation qui lui a été adressée le neuf avril deux mil vingt et un, en application des dispositions de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales sous la présidence de M. Nicolas SIEGLER, Vice-président.

Nombre de délégués communautaires en exercice	92
Nombre de délégués communautaires présents	70
Nombre de votes	85

Nombre de conseillers communautaires titulaires présents : 70

ANNEUX : M. Thierry LEVEQUE - AUBENCHEUL-AU-BAC : M. Michel PRETTRE - BANTEUX : Mme Bernadette GODET - BANTIGNY : M. Yves MARECAILLE - BANTOUZELLE : Mme Sylviane MAUR - BLECOURT : M. Jean-Paul BASSELET - BOURSIES : M. Slimane RAHEM - CAGNONCLES : M. Bruno LEFEBVRE - CAMBRAI : M. Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Martine BILBAUT, Mme Claire BURLET, Mme Amélia CAFEDE, Mme Aline CHATELAIN ; Mme Marie-Anne DELEVALLEE, Mme Françoise DEMONTFAUCON, M. Jean-Marie DEVILLERS, Mme Nathalie BROBINOHA, Mme Sylvie LABADENS, M. Gérard LAURENT, M. Jean-Pascal LEROUGE, Mme Sylviane LIENARD, M. Stéphane MAURICE, M. Brahim MOAMMIN, Mme Laurence SAYDON, M. Nicolas SIEGLER, M. Nicolas SIMEON, M. Benoit VAILLANT, M. Pierre-Antoine VILLAIN, Mme Virginie WIART - CAUROIR : M. Benoît DHORDAIN - CREVECOEUR-SUR-ESCAUT : M. Gilbert DRAIN - CUVILLERS : M. Jacky LAURENT - DOIGNIES : M. Pascal MOMPACH - ESCAUDOEUVRES : Mme Agnès BILBAUT, M. Thierry BOUTEMAN - ESNES : M. Olivier GOBERT - ESTRUN : M. Jean-Luc FASCIAUX - FLESQUIERES : Mme Fernande LAMOURET - FONTAINE-NOTRE-DAME : M. Bruno IVANEC - FRESSIES : Mme Marie-Danièle CHEVALLIER - GONNELIEU : Mme Karine MORELLE - GOUZEACOURT : M. Jacques RICHARD - HAYNECOURT : M. Bernard HUREZ - HEM-LENGLET : Mme Yvette BLANCHARD - IWUY : M. Pascal GUSTIN, M. Daniel POTEAU - LES-RUES-DES-VIGNES : M. Marc LANGLAIS - MARCOING : M. Jean-Claude GUINET - MASNIERES : M. Francis NOBLECOURT, Mme Christelle COUTANT - MOEUVRES : M. Gérard SETAN - NAVES : M. Jean-Pierre DHORME - NEUVILLE-SAINT-REMY : M. Jean-Pierre COUVENT, M. Christian DUMONT - NIERNIES : Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI - PROVILLE : M. Guy COQUELLE - RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE : M. Bernard DE NARDA, Mme Maryvone RINGEVAL - RAMILLIES : M. Olivier DELSAUX - RIBECOURT-LA-TOUR : Mme Christelle MARQUES - RUMILLY-EN-CAMBRESIS : M. Jean FICHAUX - SAILLY-LEZ-CAMBRAI : Mme Marie-Thérèse DOIGNEAUX - SANCOURT : M. Claude LECLERCQ - SERANVILLERS-FORENVILLE : Mme Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD - THUN-L'EVEQUE : M. Jacques DENOYELLE - TILLOY-LEZ-CAMBRAI : Mme Sonia LANCEL - VILLERS-EN-CAUCHIES : M. Pascal DUEZ - VILLERS-GUISLAIN : M. Gérard ALLART - VILLERS-PLOUICH : M. Pascal BRUNIAUX - WAMBAIX : M. Romain MANESSE..

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné procuration : 13

ABANCOURT : Mme Françoise LAINE, titulaire, qui donne procuration à Mme Yvette BLANCHARD, titulaire - CAMBRAI : Mme Jeannie BERTELOOT, titulaire qui donne procuration à Mme Marie-Anne DELEVALLEE, Mme Martine DESMOULIN, titulaire qui donne procuration à M. Stéphane MAURICE, titulaire, Mme Dominique GAILLARD, titulaire, qui donne procuration à Mme Virginie WIART, M. Christophe SIMPERE, titulaire, qui donne procuration à M. Nicolas SIMEON, titulaire, M. Sylvain TRANOY, titulaire qui donne procuration à M. Nicolas SIEGLER, M. François WIART, titulaire, qui donne procuration à M. Pierre-Antoine VILLAIN, titulaire - HONNECOURT-SUR-ESCAUT : M. Jean-Pierre GOLEBIEWSKI, titulaire, qui donne procuration à M. Pascal MOMPACH, titulaire - LESDAIN : Mme Geneviève GAUTIER, titulaire qui donne procuration à M. Pascal MOMPACH, titulaire - NEUVILLE-SAINT-REMY : Mme Martine LABALETTE, titulaire qui donne procuration à M. Christian DUMONT, titulaire - PAILLENCOURT M. Fabrice LEFEBVRE, titulaire, qui donne procuration à M. Daniel POTEAU, titulaire - PROVILLE : Mme Thérèse WARGNIES, titulaire qui donne procuration à M. Guy COQUELLE, titulaire - RAMILLIES : M. Olivier DELSAUX, titulaire qui donne procuration à M. Benoit DHORDAIN, titulaire -

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné suppléance : 02

CANTAING-SUR-ESCAUT : M. Eric PARENT, titulaire qui donne suppléance à M. Marc DHERBECOURT, suppléant - NOYELLES-SUR-ESCAUT : M. Philippe LOYEZ, titulaire qui donne suppléance à M. Jean-Jacques OUENNOURE, suppléant.

Nombre de conseillers communautaires absents : 07

AWOINGT : M. Eddy DHERBECOURT - CAMBRAI : M. Christian DHENIN - ESCAUDOEUVRES : M. José DE SOUSA - ESWARS : M. Francis REGNAULT - IWUY : Mme Emilie DUPUIS - RIEUX-EN-CAMBRESIS : M. Michel MOUSSI - THUN-SAINT-MARTIN : M. Henri DESPRES.

Secrétaire de séance : M. Romain MANESSE.

D2021-04-09 : CONVENTION DE MUTUALISATION ENTRE LA VILLE DE CAMBRAI ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI - MODIFICATIONS ET RECONDUCTION

**D2021-04-09 : CONVENTION DE MUTUALISATION ENTRE LA VILLE DE
CAMBRAI ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CAMBRAI -
MODIFICATIONS ET RECONDUCTION**

Rapporteur : M. Nicolas SIEGLER
1^{er} Vice-président

Mesdames, Messieurs,

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la ville de Cambrai et la communauté d'agglomération de Cambrai ont fait le choix de mutualiser certaines fonctions et services fonctionnels dont le regroupement permet à la fois d'étoffer les équipes et les outils tout en gardant la maîtrise des finances publiques.

Cette mutualisation des services nécessite obligatoirement la signature d'une convention qui prévoit notamment les conditions de remboursement des frais induits par la mise à disposition.

En cette année 2021, il y a lieu de prévoir des modifications pour tenir compte des mouvements de personnels au sein des 2 collectivités (recrutements, départs en retraite) et des évolutions d'organisation notamment la nouvelle organisation de la direction générale des services de la communauté d'agglomération de Cambrai à compter du 1^{er} avril 2021, fonction qui ne sera plus mutualisée avec la Ville de Cambrai

Le comité technique de la Communauté d'agglomération de Cambrai lors de sa réunion du 8 mars 2021 a émis un avis favorable au projet de convention tel que présenté en annexe.

Le comité technique de la Ville de Cambrai lors de sa réunion du 22 mars 2021 a également émis un avis favorable.

A l'unanimité, le conseil communautaire a décidé :

- d'accepter le projet ci-joint de modification de la convention de mutualisation des fonctions et des services entre la ville de Cambrai et la communauté d'agglomération de Cambrai et ce, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} avril 2021,
- d'en autoriser la signature;
- de dire que les dépenses et les recettes sont et seront prévues au budget des exercices concernés.

Publié le **23 AVR. 2021**

Certifié exécutoire le **23/AVR/ 2021**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an -susdits,
Suivent les signatures.....
Pour extrait conforme

Le Président,




François-Xavier VILLAIN